

✠ La page des enfants ✠

Paroisse Saint-Germain-et-saint-Cloud, LOUVECIENNES

Les gestes de bénédiction



Il existe un signe de croix utilisé par l'évêque et le prêtre.

En l'exécutant, ceux-ci tiennent les doigts de manière à former l'abréviation grecque de Jésus-Christ, « IC XC » :

- l'index est tendu vers le haut pour faire le « I »
- le majeur est légèrement plié, signifiant la lettre « C »
- le pouce touche l'annulaire abaissé pour représenter le « X »
- tandis que l'auriculaire forme également la lettre « C »



L'évêque ou le prêtre bénit également en posant la main droite sur la tête du fidèle. Avec confiance, nous demandons la bénédiction, pour recevoir, non pas une autorisation du prêtre, mais de Dieu la grâce de son Esprit saint qui nous guidera et nous accompagnera dans nos paroles, nos actes et nos décisions.

Nous ne parvenons pas toujours à discerner seuls. Nous pouvons nous tromper ou être trompés si nous manquons d'un guide qui a reçu de Dieu la grâce de nous aider à connaître sa volonté.

La bénédiction du prêtre ne nous prive pas de notre liberté. Au contraire, elle nous libère de nos passions, de nos hésitations, de nos caprices, et peut nous éviter bien des erreurs.

Par la bénédiction, c'est la grâce, libératrice, qui agit et nous offre d'assumer à plusieurs les choix. La grâce rend les situations plus légères !